



CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM DU GROUPE DE TRAVAIL /COMITÉ CONSEIL

Comité Conseil des Immobilisations (CCI)

DATES

Adoption	Durée du mandat	Début du mandat	Fin du mandat
26 février 2022	Permanent	26 février 2022	permanent

GENRE (COMITÉ CONSEIL OU CONSULTATIF)

Comité-conseil

TYPE (PERMANENT, CONTRACTUEL, ETC.)

Permanent

MANDAT

1. Responsabilités : S'assurer un lien étroit entre les conseillers régionaux concernant les plans d'immobilisation pour chaque région. Permettre aux conseillers régionaux de mieux comprendre le processus d'immobilisation et de participer plus activement à la création de recommandations pour le CA.
2. Recevoir une information pertinente que le conseiller peut partager avec ses communautés afin de les impliquer dans la recherche de solutions pour améliorer et faciliter l'éducation des élèves.
3. Composition : DG, ST, DI, 2 Conseillers régionaux élus chaque année. (Tous les conseillers régionaux peuvent être présents à titre d'observateurs.)
4. Format des rencontres : Les ordres du jour sont dressés de façon collaborative entre le ST et le DG et le DI. La fréquence des rencontres est une fois par mois, une semaine avant la rencontre publique du CA. Le ST préside les rencontres.

PRÉSIDENTE

Secrétariat-Trésorerie

PERSONNE CONTACT

Secrétariat-Trésorerie

COMPOSITION

2 membres élus du CA/Direction générale/Secrétariat-Trésorerie/Directeur des immobilisations/Invité(s) au besoin.

SE RAPPORTE À :

Conseil d'administration